

Un passeport équin avec Vaccinations à jour, FLU-Te lors des 12 derniers mois obligatoire, EHV lors des 6 derniers mois recommandé.

Un certificat de bonne santé pour le cheval.

Une confirmation d'inscription au concours (le secrétaire du concours l'envoie pour chaque cheval).

Un Carnet ATA, délivré et approuvé par la chambre de commerce de votre pays. Avant le voyage le Carnet doit être ouvert par la douane de votre région. Nous recommandons fortement cette solution, car elle vous permettra de faire les formalités douanières 7j/7 et 24h/24 à condition d'emprunter les grands axes routiers et de vous arrêter aux grandes douanes sur les autoroutes.

[Contacts par pays pour les carnets ATA](#)

OU

Une importation et une exportation temporaires (Passe avant), en faisant appel à un transitaire en douane. Nous déconseillons cette solution car beaucoup plus contraignante, vous ne pourrez passer en Douane que lors des horaires d'ouvertures, soit du lundi au vendredi de 7:30 à 17:00.

Il faudra fournir au plus tard deux jours avant le départ les documents suivants :

Signalement du cheval, le numéro de plaque de la voiture, de la remorque ou du camion, l'adresse et le numéro de téléphone des cavaliers. La caution sera payée par le transitaire, mais vous resterez responsable de cette dernière si les formalités de sortie ne sont pas faites correctement.

En conclusion :

- Préférez le carnet ATA ou passe-avant.
- N'oubliez pas votre confirmation d'inscription.
- Voyagez directement vers le lieu du concours.